Le nouveau label d'efficacité énergétique

pour les climatiseurs domestiques jusqu'à 12 kW

Afin d'aider le consommateur dans le choix d'un climatiseur domestique sobre, l'UE a instauré un nouvel étiquetage énergétique. Facteur important sur le plan du confort, le niveau sonore de l'appareil figure également sur l'étiquette en tant que puissance acoustique exprimée en décibels. Ces indications standard sont soumises à de nouveaux critères de mesure exigeant une efficacité énergétique élevée, afin, à long terme, de réduire de 20 % la consommation d'énergie primaire et d'autant les émissions de CO₃.

